



Madame, Monsieur,

La situation sanitaire reste préoccupante en raison de la diffusion du variant Omicron, malgré l'efficacité de la vaccination qui évite les formes graves de la Covid-19. De plus la présence d'un cluster peut engendrer un ajustement des recommandations.

Les visites (le registre de traçabilité est maintenu)

1) en présence de cluster :

Malgré le contexte sanitaire compliqué (2 clusters sont toujours en cours à Nègrepelisse), nous avons décidé d'ouvrir nos portes pour les deux week-ends à venir, qui sont pour nous tous, et pour nos résidents, des jours de fête !

Les visites sont :

- autorisées uniquement les 25 et 26 décembre puis les 1 et 2 janvier
- sur rendez-vous
- en chambre pour tous les résidents vivant en chambre individuelle
- d'une durée d'1h pour un nombre de 2 visiteurs au maximum. Les enfants de moins de quinze ans ne seront pas admis, mais leurs dessins et autres attentions sont les bienvenus !

Résidents vivant en chambre double :

- Résidents « covid + » : visites en espace dédié « covid + »
- Résidents « covid - » : visites en espace dédié « covid - »

2) en absence de cluster :

Les visites sont :

- ✓ autorisées sans rendez-vous, en chambre comme dans les espaces collectifs
- ✓ autorisées en chambre individuelle et double ; l'accord des deux résidents de la chambre sera recherché.
- ✓ pas autorisées à toute personne (proche ou résident) sous le coup d'une obligation d'isolement

Les sorties

1) en présence de cluster :

a) **Résidents « covid + »** : les sorties ne sont pas autorisées. Néanmoins, les visites des proches sont autorisées selon les conditions énoncées dans le paragraphe précédent.

b) **Résidents « covid - »**

- Les sorties le temps d'un repas en famille sont autorisées, en vous rappelant encore et toujours qu'il faut respecter les mesures barrières (masque, friction et lavage des mains, distanciation sociale) ! Si vous le pouvez, testez-vous avant d'accueillir vos proches âgés et fragiles, c'est une protection supplémentaire !

Les résidents seront surveillés durant une semaine (température, symptômes évocateurs).

- Les sorties à domicile de plus de 24 heures sont autorisées. Il est demandé aux familles de surveiller, idéalement 2 fois par jour, la température du résident et de procéder à un dépistage devant le moindre symptôme évocateur : fièvre > à 38°C, toux, difficultés respiratoires, nez qui coule, gorge qui pique, maux de tête, diarrhée, fatigue inhabituelle.

Les résidents seront testés le soir de leur retour et 7 jours après. Durant cette première semaine ils seront isolés, contraints à prendre les repas en chambre et à ne pas participer aux animations collectives. Mais ils pourront avec un masque se promener dans la structure, et le parc s'il fait beau !

2) en absence de cluster (comme pour les résidents « covid - » ci-dessus) :

- Les sorties le temps d'un repas en famille sont autorisées, en vous rappelant encore et toujours qu'il faut respecter les mesures barrières (masque, friction et lavage des mains, distanciation sociale) ! Si vous le pouvez, testez-vous avant d'accueillir vos proches âgés et fragiles, c'est une protection supplémentaire !

Les résidents seront surveillés durant une semaine (température, symptômes évocateurs).

- Les sorties à domicile de plus de 24 heures sont autorisées. Il est demandé aux familles de surveiller, idéalement 2 fois par jour, la température du résident et de procéder à un dépistage devant le moindre symptôme évocateur : fièvre > à 38°C, toux, difficultés respiratoires, nez qui coule, gorge qui pique, maux de tête, diarrhée, fatigue inhabituelle.

Les résidents seront testés le soir de leur retour et 7 jours après. Durant cette première semaine ils seront isolés, contraints à prendre les repas en chambre et à ne pas participer aux animations collectives. Mais ils pourront avec un masque se promener dans la structure, et le parc s'il fait beau !

Gestes barrières

L'ensemble des gestes barrières doit continuer à être respecté par les résidents, professionnels et visiteurs extérieurs, quel que soit leur statut vaccinal, comme pour l'ensemble de la population, et notamment :

- Hygiène des mains

- Port du masque obligatoire en extérieur et en intérieur, y compris dans la chambre.


Exceptions : les impossibilités en raison de problèmes cognitifs ou autres difficultés (ex. masque à O2, etc.) peuvent justifier le non port du masque.

Distanciation physique d'au moins 2 mètres dans les cas où le masque ne peut exceptionnellement pas être porté (notamment pour les exceptions ci-dessus).

Voici donc ce qu'ensemble nous avons décidé afin de rendre à cette fin d'année un petit air de fête, tout en restant vigilants. Et souhaitons vivement que, pour le bien de toutes et tous, vous respectiez au mieux ces recommandations !

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien.



La Directrice



Murielle VERMEERSCH

La situation sanitaire, les recommandations sanitaires peuvent évoluer rapidement, les organisations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

**Nous vous remercions une fois de plus pour votre collaboration.
Ensemble préservons la sécurité de vos proches.**

	Continuez de nous suivre !
	Sur les sites Internet : https://www.jardin-emilie.com et https://www.hopital-turenne.com
	Sur les réseaux sociaux (Facebook & Instagram) :
	« Centre hospitalier Le Jardin d'Emilie // Centre Hospitalier Turenne »
	« ch_le_jardin_emilie_ch_turenne »